
Manuel Utilisateur

Veillez garder ce manuel toujours disponible, à proximité de votre table



Révision : Février 2013

CREE SA

ZI due Recou
F-69520 GRIGNY
www.cree.fr

+04 72 24 08 99
+04 72 24 25 36
cree@cree.fr

ROPOX
BETTER WAYS TO BETTER DAYS

Sommaire:

MANUEL UTILISATEUR.....	1
1. INTRODUCTION	3
2. CONFORMITE AUX DIRECTIVES EU	3
3. APPLICATION	3
4. ASSEMBLAGE	3
5. GUIDE DE L'UTILISATEUR	4
6. SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	5
7. TESTS DE PERFORMANCE.....	6
8. SECURITE LORS DE L'UTILISATION.....	6
9. NETTOYAGE / MAINTENANCE	7
9.1 Cadre.....	7
9.2 Plateau et surfaces stratifiées.....	7
9.3 Maintenance.....	7
10. DEFAUT DE FONCTIONNEMENT	7
10.1 La table semble branlante et instable.....	7
10.2 La table ne peut pas être réglée en hauteur ou le réglage en inclinaison semble très dur.....	7
11. MARQUAGE CE	8
12. GARANTIE	9

1. Introduction

Vision Maxi est la nouvelle gamme de tables modernes Ropox à hauteur variable. Selon nous, un produit doit être fonctionnel et beau - peu importe qui va l'utiliser. C'est ce que nous appelons vision.

Vision Maxi répond à tous les besoins et assure l'ergonomie des postes de travail pour les personnes avec ou sans handicap.



Ce guide d'utilisation doit toujours être à la portée de l'utilisateur de tables Vision. Une utilisation correcte, et une bonne maintenance sont des éléments décisifs pour des performances efficaces et en toute sécurité.



Du fait que la table est réglable en hauteur, il peut y avoir risque de pincement. C'est pourquoi la table doit être manipulée par un adulte expérimenté ayant lu et compris le paragraphe 8 « sécurité lors de l'utilisation » de ce guide.

Il est très important d'éviter tout obstacle entre le plateau incliné et le cadre.

2. Conformité aux directives EU

Ce produit est marqué CE conformément aux directives en vigueur. En particulier, il est en conformité avec les règles basiques de sécurité. Voir la déclaration de conformité CE en paragraphe 11.

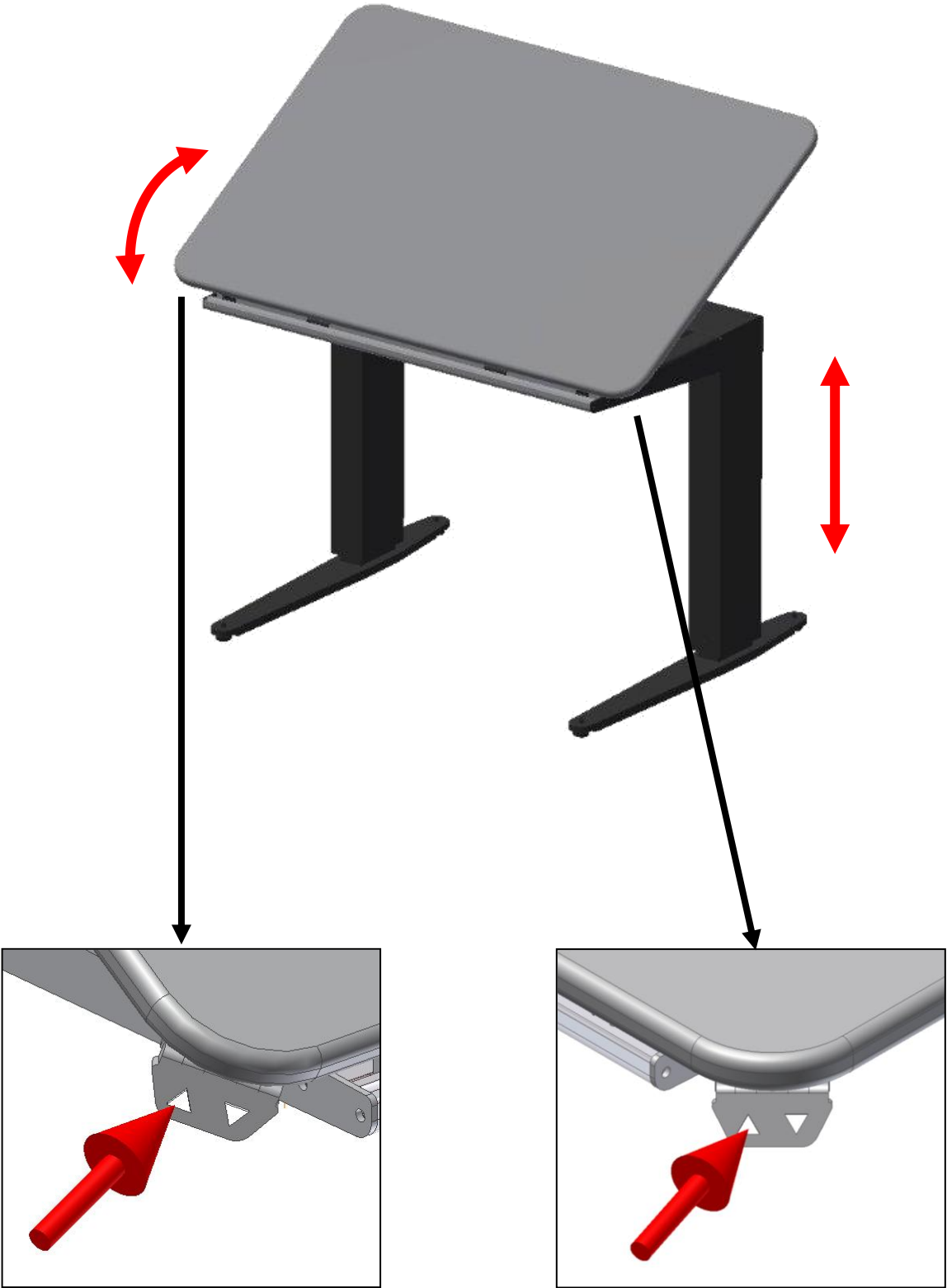
3. Application

Vision Maxi a été conçue pour obtenir la hauteur optimale de travail pour chaque utilisateur. C'est une table d'activité, et non un élévateur pour soulever des personnes ou des objets. Vision doit être utilisée en intérieur à température et degrés d'humidité comme décrits au paragraphe 6.

4. Assemblage

La table est livrée complètement assemblée.

5. guide de l'utilisateur



6. Spécifications techniques

Produit:	Vision Maxi Electrique
Références	Vision Maxi - 90x60 cm – type A 03452-EL Vision Maxi - 90x60 cm – type B 03450-EL Vision Maxi - 120x60 cm – type A 03453-EL Vision Maxi - 120x60 cm – type B 03451-EL Vision Maxi - 90x90 cm – type A 03454-EL
Hauteur de réglage	62–132 cm incl. Plateau
Composition cadre :	Acier St. 37 Composants plastiques variés
Traitement de surface	Revêtement époxy, différentes couleurs, chromatage
Plateau:	Stratifié Etronit-M
Charge max (Statique):	100 kg répartis uniformément sur le plateau
Charge max. (Dynamique):	80 kg (en phase d'élévation)
Charge max. sur Plateau incliné (statique):	30 kg
Charge max. sur plateau Incliné (dynamique):	4 kg (en phase d'inclinaison)
Garantie:	Voir paragraphe12
Fabricant :	Ropox A/S, DK- E-mail: info@ropox.dk , www.ropox.com
Importateur :	CREE zi du Recou 69520 Grigny Tel : 04 72 24 08 99 fax .04 72 24 25 36 www.cree.fr cree@cree.fr

7. Tests de performance

Après assemblage et avant utilisation, toutes les fonctions de la table doivent être testées. Ce test doit être refait ultérieurement par une personne compétente au moins une fois par mois.

1. S'assurer qu'il n'y a pas de charge sur la table.
2. S'assurer que rien n'empêche la table de se mouvoir librement sur sa hauteur de réglage.
3. Appuyer sur le bouton « Bas » et régler la table à la position la plus basse. S'assurer que le mouvement est régulier et doux.
4. Régler ensuite la table dans la position la plus haute. Vérifier que le mouvement est doux et régulier.
5. Si la table est réglable en inclinaison : Placer la manivelle là où se fait le réglage d'inclinaison comme indiqué dans le guide d'utilisation, et incliner le plateau dans la position maximale avant de le remettre en position horizontale. Vérifier que le mouvement est doux et régulier.
6. Une fois les tests ci-dessus fait, la table est prête à être utilisée. Voir le paragraphe 8

8. Sécurité lors de l'utilisation



- La table doit uniquement être utilisée par des personnes qui ont lu et compris ces instructions.
- La table n'est pas prévue pour soulever des personnes ou des objets.
- **En aucun cas la table Vision Maxi ne doit être déplacée en la soulevant par son plateau.** En effet le poids du châssis est tel que les points de fixation du plateau aux châssis ne le supporteraient pas. Veillez à toujours déplacer la table en la soulevant par le châssis et non par le plateau. Dans le cas contraire, ni CREE ni ROPOX ne pourront être tenus pour responsable des dommages matériels ou corporels causés par le non respect de cette consigne de sécurité. Nous vous conseillons de déplacer la table à plusieurs, afin d'éviter tout risque de porter atteinte à une personne ou d'endommager la table ou un objet avoisinant.
- Toujours utiliser la table de manière à éviter tout risque de porter atteinte à une personne ou endommager un objet. La personne qui règle la table est responsable d'éviter tout endommagement ou blessure.
- Les enfants ou personnes ayant une déficience de compréhension ne doivent être autorisés à régler la table que sous surveillance.
- Quand la table est utilisée en présence ou proche de personnes ayant une capacité mentale réduite, la personne responsable du réglage de la table doit être très vigilante pour éviter des situations dangereuses.
- S'assurer qu'il y a assez d'espace au dessous et au dessus de la table pour permettre le réglage.
- Ne pas utiliser la table si elle est défectueuse.
- Ne pas surcharger la table, et s'assurer que le poids est bien réparti.
- Lorsque la table est en phase de vérification ou de réparation, elle ne doit pas être chargée.
- Toute modification de la table pouvant influencer sur son fonctionnement ou sa structure est interdite.
- Si la table n'a pas été assemblée conformément à la notice de montage, la garantie peut être invalidée.
- En cas de changement des pièces, utiliser uniquement les pièces détachées originales Ropox. Si d'autres pièces sont utilisées, la garantie peut être invalidée.

9. Nettoyage / Maintenance

9.1 Cadre

Nettoyer le cadre avec un chiffon humidifié à l'eau tiède additionnée d'un détergent classique ordinaire. Ne pas utiliser de liquides abrasifs ou corrosifs, ni de brosses, ou d'éponge rugueuse. Sécher le cadre après nettoyage.

9.2 Plateau et surfaces stratifiées.

Nettoyer la surface avec un chiffon doux bien essoré et préalablement trempé dans de l'eau chaude additionnée de détergent. Bien essorer. Le détergent ne doit pas contenir de sulfure afin d'éviter une surface grasseuse. Les taches ne pouvant pas être retirées avec de l'eau peuvent souvent être retirées avec un mélange à 50% d'eau + javel ou avec de l'acétone.

Lorsque ces produits sont utilisés veiller à bien aérer la pièce, et noter que ces produits ne doivent pas être utilisés sur le cadre de la table.

Les taches de feutre peuvent être retirées avec de l'alcool les traces de crayon ou d'encre se retire avec une gomme ou avec du correcteur. En cas de doute, s'exercer sur une partie non visible de la table car certains produits comme l'acide sulfurique peuvent endommager le stratifié.

Certaines encres chimiques et des jus de fruits très colorés peuvent décolorer le plateau si ces taches ne sont pas rapidement nettoyées. En effet, la pigmentation finie par coller sur la surface. Ne pas utiliser de grattoir métallique, ni de poudre abrasive ou tout autre produit abrasif pouvant laisser un film sur la surface (exemple le savon jaune).

Après nettoyage, la table doit être rincée à l'eau claire avec un chiffon bien essoré, puis séchée au chiffon doux.

9.3 Maintenance



Les inspections, ou réparations, doivent être fait par un personnel compétent.

Le cadre ne nécessite pas d'entretien, et les pièces en mouvement on été lubrifiées à vie. Pour des raisons de sécurité, et de fiabilité, une inspection du cadre est conseillée une fois par an.

- Vérifier que les boulons soient bien serrés.
- Vérifier que le réglage de la table se fait correctement et librement sans problème de la position la plus basse à la position la plus haute.

Utiliser uniquement les pièces originales Ropox en cas de remplacement de pièces détachées. Si d'autres pièces sont utilisées, la garantie peut être invalidée.

10. Défaut de fonctionnement

10.1 La table semble branlante et instable

- Les vis d'assemblage du cadre n'ont pas été assez fermement serrées.
- Serer toutes les vis du cadre. Voir les instructions de montage.

10.2 La table ne peut pas être réglée en hauteur ou le réglage en inclinaison semble très dur.

- Vérifier qu'il n'y a pas de charge sur la table

- Vérifier que la table n'est pas surchargée.

11. Marquage CE

Table à hauteur variable Vision

	Plateau 90x60 cm	Plateau 120x60 cm	Plateau 90x90 cm
Type	Hauteur 62-132 cm	Hauteur 62-132 cm	Hauteur 60-90 cm
A	20-60800	20-60810	20-60812
B	20-60801	20-60811	

Conforme aux directives et normes suivantes

DIRECTIVES

Directive du Conseil n ° 89/392/CEE relatives aux machines, modifiée par Directive n ° 98/37/CE

Le décret-loi du travail danois Service de l'environnement n ° 561 du 24 Juin 1994, avec modifications ultérieures

73/23/CEE, Directive Basse Tension, modifiée par la directive 93/68/CEE n °89/336/CEE, la directive CEM modifiée par les directives n ° 92/31/CEE et 93/68/CEE

NORMES

DS / EN ISO 12001-1: 2003 DS / EN 55014-1: 2000

DS / EN ISO 12100-2: 2003 DS / EN 55014-2: 1997

DS / EN 527-2: 2002 DS / EN 60335-1: 2002

DS / EN 61000-6-3:2001, EN 55022 Classe B

DS / EN 61000-3-2:2001, EN 61000-3-3:1995, A1: 2001

DS / EN 61000-6-2:2001, EN 61000-4-2, -3, -4, -5, -6, -8, -11.

Déclarations de conformité sur demande auprès de nos services : cree@cree.fr .

12. Garantie

Les tables VISION livrées depuis le 1^{er} Janvier 2013 bénéficient d'une garantie de 5 ans pour l'ensemble du produit, c'est-à-dire le plateau, le cadre à hauteur variable et tous les accessoires du produit. La garantie couvre les défauts de fabrication ou de matière survenant pendant la période de garantie et dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normal et périodique du produit.

En outre, la garantie ne couvre pas (liste non exhaustive) :

- Les défauts résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions de ce manuel.
- Les défauts résultant du stockage du produit dans un environnement humide ou iodé pouvant entraîner l'apparition de rouille ou bien déformer le plateau en bois de la table.
- Les dégradations liées à des chocs sur le châssis à hauteur variable, ou bien sur le plateau.
- Les défauts des roulettes de déplacement, consécutives à l'absence d'entretien sur ces dernières, notamment au niveau des roulements à bille ou des paliers à glissement.
- Les défauts consécutives à l'utilisation de produit d'entretien corrosif ou non approprié, ou à l'utilisation de matériel d'entretien abrasif, ou d'autres outils non appropriés.
- L'usure prématurée du mécanisme à hauteur variable liée à l'utilisation de système motorisé autres que ceux proposés par le constructeur, exemple visseuse sans fil en lieu et place de la manivelle dynamométrique d'origine.
- Les défauts consécutives à une surcharge du cadre à hauteur variable ou de son plateau.

En ce qui concerne le remplacement de pièces défectueuses, dû à un défaut de fabrication ou matière, couvert par la garantie, les pièces détachées sont fournies, mais la garantie ne couvre pas les frais d'envoi et la main d'œuvre pour le remplacement. Les pièces défectueuses devront être retournées aux frais de l'utilisateur pour être expertisées et remboursées, si la garantie est validée.

Le remplacement d'une pièce sous garantie n'allonge pas la durée de garantie initiale.

Tout litige sera traité au Danemark et selon la législation Danoise.

Pour que la garantie soit effective, il est nécessaire que la vérification annuelle préconisée au paragraphe 9.3 "instruction de maintenance" ait été faite régulièrement.

Cette garantie ne couvre pas les frais de maintenance ordinaire, les réglages et vérifications indiqués dans ce manuel d'instruction.

En cas de dommages dus à une erreur d'installation ou un usage impropre, la garantie sera invalidée.

Un travail sous garantie ne doit pas être commencé avant d'avoir reçu un agrément du fabricant Ropox A/S ou de l'importateur CREE. Aucun coût de garantie ne sera accepté tant que l'agrément n'aura pas été donné pour commencer le travail.

Avant de retourner des pièces considérées comme étant sous garantie, vous devez informer l'importateur CREE, suite à quoi il vous sera donné un numéro de réclamation ainsi qu'un bon de retour qui devront être retournés avec sur la pièce défectueuse.

En cas de demande de prise en garantie, et afin de prendre en compte votre demande, veuillez :

- Nous indiquer le nom, le type, et le N° de série du produit figurant sur le châssis.
- Joindre la facture d'achat du produit
- Nous indiquer clairement la défectuosité et les conditions dans laquelle celle-ci est survenue. En l'absence d'un diagnostic précis de votre part, seul le diagnostic de notre service d'expertise fera foi.

Service d'assistance technique :

0 899 493 251

**Service 0,60 €/min
+ prix appel**



Développer l'espace de liberté

CE

ROPOX- CREE

ZI du Recou
69520 GRIGNY

Tel.: 04 72 24 08 99 Fax.: 04 72 24 25 36

E-mail: cree@cree.fr

www.cree.fr